

# LES FRÈRES PRÊCHEURS (Frères Dominicains)

« On sait que notre Ordre, dès le début, a spécialement été institué pour la prédication et le salut des âmes. C'est pourquoi notre effort doit tendre principalement à nous rendre capables d'être utiles à l'âme du prochain. A cette fin propre sont intimement unis l'enseignement et la défense de la vérité de la foi catholique, tant par la parole, dans les cours, que par de nombreux écrits. Il faut donc que nous poursuivions cette fin en prêchant et en enseignant de l'abondance et de la plénitude de notre contemplation, à l'exemple de notre Père saint Dominique qui, pour gagner des âmes, ne parlait qu'avec Dieu ou que de Dieu » (Constitutions de l'Ordre des Frères Prêcheurs).



Saint Dominique (1170-1221) était chanoine régulier et âgé de 33 ans quand au cours d'un voyage dans le Languedoc alors infesté par les hérétiques albigeois, il constate que l'hôte chez qui il va passer la nuit est hérétique. Aussitôt il entreprend de le convertir et après une nuit de discussion y réussit. Les historiens retiendront cet épisode comme l'une des grandes étapes de la vie de saint Dominique. Peu à peu la Providence conduira le saint à se vouer à la conversion des hérétiques et à fonder l'Ordre des

Frères Prêcheurs institué dès sa naissance pour la prédication doctrinale contre l'hérésie.

## Un Ordre essentiellement apostolique

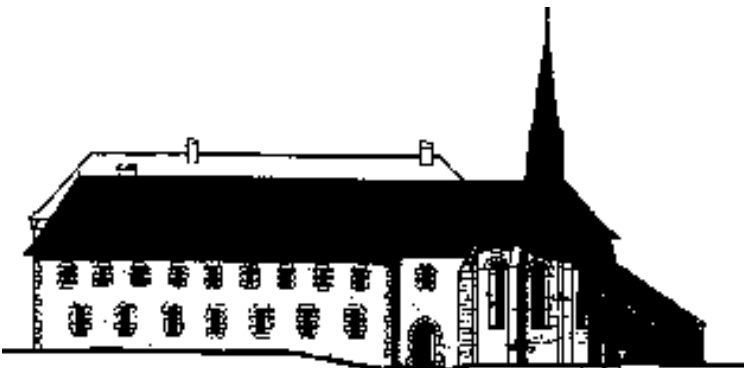
Retrouver l'idéal apostolique en plein XIII<sup>e</sup> siècle, tel fut le trait de génie de saint Dominique, qui permit de relancer l'action missionnaire dans toute la chrétienté et au-delà. Mais quel est-il cet idéal apostolique ?

« Pour saint Pierre le ministère consiste d'abord dans la prière, ensuite dans la prédication : l'administration des sacrements ne vient ensuite que comme une chose secondaire, une partie pour ainsi dire matérielle, que bien souvent les apôtres laissaient aux diacres pour le baptême, ou aux prêtres pour le baptême et les autres sacrements » (Père Emmanuel, *Traité du Ministère ecclésiastique*, ch. 2). Telle est notre vie dominicaine.

### Prière :

« *Quant à nous, nous serons tout entiers à la prière* » (Ac 6, 4)

Les Dominicains sont des contemplatifs. Dans leurs couvents règnent les observances monastiques faites de prière liturgique (office solennellement récité au chœur chaque jour), d'oraison, de silence (sans oublier le chapitre des coupes, où chaque frère s'accuse devant la communauté des fautes extérieures commises contre les Constitutions et la vie commune... ce qui stimule l'humilité et la ferveur de la communauté). Cette vie contemplative se déroule sous le regard de Notre-Dame, et la méditation du saint Rosaire (confié par Marie à l'Ordre dominicain) éclaire toutes les actions de la journée.



### Prédication :

« *Nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole* » (Ac 6, 4)

« *Contem-*

*pler et transmettre aux autres ce qu'on a contemplé* » (devise de l'Ordre dominicain).



Le cloître

Notre vie contemplative doit déborder sur les âmes pour les conduire à Dieu. Mais notre apostolat ne consiste pas uniquement dans notre vie de prière et de sacrifice, il s'extériorise par la prédication doctrinale : l'Ordre dominicain a toujours eu mission dans l'Église de garder la vérité, d'illustrer et de défendre le dogme, d'exposer le mystère de la foi. Il faut enseigner la doctrine, mais il faut aussi la défendre contre les hérétiques... car notre amour de la vérité se montre par la haine que nous vouons à l'erreur, selon la formule de Tertullien. Les noms de saint Thomas d'Aquin et de saint Albert le Grand viennent de suite à l'esprit, et plus récemment celui du père Garrigou-Lagrange. Mais il faudrait aussi mentionner une multitude d'apôtres dominicains comme le bienheureux Alphonse Navarette et ses compagnons, martyrs au Japon ; le grand saint Vincent Ferrier ; l'illustre saint Pierre de Vérone, inquisiteur, martyr au XIII<sup>e</sup> siècle...



l'illustre saint Pierre de Vérone, inquisiteur, martyr au XIII<sup>e</sup> siècle...

L'apostolat dominicain recouvre toutes les

formes de prédication : frères partant à pied, deux à deux en mendiant leur nourriture comme les apôtres, missions, pèlerinages, retraites, prédication du Rosaire sur la place publique <sup>1</sup>, publications... l'œuvre est gigantesque quand on voit l'effondrement actuel de la chrétienté.

Mais cette prédication, alimentée par une vie contemplative monastique, est aussi préparée par une intense vie d'étude. Contrairement aux Ordres monastiques, l'étude tient une place essentielle dans la vie dominicaine. Ce fut même la grande nouveauté de l'Ordre dominicain au XIII<sup>e</sup> siècle : dans les couvents, l'étude remplaçait le travail manuel. La vérité qu'étudie le prêcheur est la vérité révélée, surnaturelle. La science du prêcheur est la théologie. Il l'étudie spécialement dans les écrits de saint Thomas d'Aquin, le plus illustre fils de saint Dominique, dont l'Église a fait son « Docteur Commun ». L'étude constitue chez lui une préparation directe à l'enseignement et au ministère de la parole, mais aussi elle l'aide à la méditation de la vérité divine. La science du contemplatif est la science de la foi embrasée de la charité, illuminée par les dons du Saint-Esprit. C'est celle qui fait tout voir avec l'œil même de Dieu.

## Administration des sacrements :

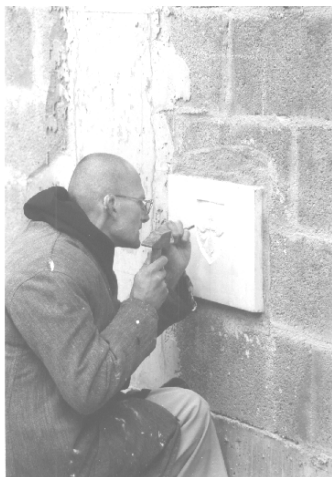
« *Le Christ ne m'a pas envoyé baptiser, mais évangéliser* » (1 Co, 1, 17)

Ce n'est que le couronnement de l'apostolat, sa conclusion. L'apostolat ne peut consister essentiellement dans l'administration des sacrements... il consiste surtout à préparer les âmes à recevoir les sacrements avec fruit.

Cette préparation se fait par la prière et la prédication de l'apôtre. La grâce divine tombera alors sur une terre préparée et non sur une terre stérile, et elle portera alors de nombreux fruits. En raison de cette vocation tout apostolique, les prêtres dominicains administrent surtout les sacrements d'eucharistie et de



<sup>1</sup> — La photo ci-jointe est ancienne et nous ne prêchons plus de rosaire public pour l'instant, faute de temps.



pénitence ; les autres sacrements exceptionnellement, contrairement au clergé séculier. La mission est autre. C'est là la richesse de l'Église.

## Un ordre sacerdotal

« Ton père Dominique, mon Fils bien aimé, dit Dieu à sainte Catherine de Sienne, a voulu que ses frères n'eussent point d'autre pensée que mon honneur et le salut des âmes, par la lumière de la science. C'est cette lumière dont il a voulu faire l'objet principal de son Ordre... pour extirper les erreurs qui s'étaient élevées de

son temps. *Son office fut celui du Verbe, mon Fils unique... »*

La vie dominicaine réalise l'imitation la plus complète de la vie même que menait le Christ Jésus au temps de son passage parmi nous :

• Le dominicain est :

- *Prêtre* : car Notre Seigneur Jésus-Christ est le Souverain Prêtre.
- *Religieux* :... pour être plus parfaitement prêtre, et pour ressembler davantage à Notre Seigneur Jésus-Christ pauvre, chaste et obéissant.
- *Contemplatif* : pour se nourrir de Dieu connu par la foi... comme Notre Seigneur se nourrissait de la contemplation de son Père face à face.
- *Prédicateur* : pour poursuivre la mission du Verbe.

• Les principaux objets de la dévotion de l'Ordre sont :

- la sainte eucharistie ;
- la bienheureuse Vierge Marie, priée spécialement par son Rosaire, qui résume tout l'Évangile et la doctrine chrétienne ;
- la prière pour les âmes du purgatoire.

## Les frères convers

Les *frères convers* ont un rôle important dans l'Ordre : leur travail assure la bonne marche des services matériels nécessaires à la vie de la communauté : cuisine, sacristie, jardin, lingerie... Ils coopèrent, à leur place, à l'œuvre commune de l'apostolat, qu'ils soutiennent de toute leur

vie d'oraison et de travail consacré à Dieu, ainsi que par l'exercice d'œuvres de miséricorde (catéchismes, visites aux malades, accueil...).



## La Confrérie du Rosaire

La Confrérie du Rosaire est une association destinée à diffuser largement la dévotion du Rosaire. Elle est très ancienne [l'une des premières confréries fut fondée à Valence en 1221, l'année de la mort de Saint Dominique] et très



riche de faveurs spirituelles et de privilèges divers que les Papes n'ont cessé de lui accorder.

L'appartenance à la Confrérie comporte trois sortes d'avantages:

- 1 -Un amour croissant et une protection toute spéciale de Notre-Dame.
2. -Une riche participation aux biens spirituels de tous les confrères.
3. -De nombreuses et précieuses indulgences.



## Le Tiers-Ordre

Le Tiers-Ordre dominicain, qui remonte à Saint Dominique au 13<sup>e</sup> siècle, existe toujours.

Il est composé de fidèles vivant dans le monde, mais désireux d'atteindre la perfection chrétienne selon l'esprit et les directives des ères Prêcheurs. Sa Règle a été approuvée par le Saint Siège et a sanctifié quantité de laïcs comme Sainte Catherine de Sienne, Sainte Rose de Lima et tant d'autres.



Une communauté dominicaine existe en France : elle veut vivre dans la fidélité à l'esprit de saint Dominique et aux traditions de l'Ordre. Les deux



premiers prêtres de la communauté ont été ordonnés par Mgr Lefebvre le 29 juin 1982. Actuellement (2023) la communauté comprend onze prêtres, en au total plus d'une trentaine de frères. Voici l'adresse du Couvent :

Couvent de la Haye aux Bonshommes  
 F – 49240 AVRILLÉ (gare : Angers)  
 Téléphone : 02 41 69 20 06  
 Télécopie : 09 72 14 46 17  
 Courriel : saintdominique@gmail.com



## Les écoles

Depuis 2001 le couvent a pris en charge une école primaire, l'école Sainte-Philomène, et depuis 2003 un collège-lycée, le Foyer Saint-Thomas.



Le prieuré vu du couvent

mendataire de la Haye-aux-Bonshommes.

Les bâtiments sont situés à une certaine distance du couvent pour ne pas gêner la vie conventuelle.

La Foyer Saint-Thomas a ses classes dans l'ancien Prieuré de la Haye-aux-Bonshommes, un bâtiment rénové au 17<sup>e</sup> siècle par Claude Ligier, prieur com-



## Horaires (d'hiver) :



### *Semaine :*

3 h 55 : Lever – Matines – Laudes – Oraison (1/2 h) – Petit déjeuner – Étude.

8 h. 35 : Premier cours.

9 h. 30 : Prime, Tierce, Messe de communauté, puis deuxième cours.

12 h. 20 : Sexte – Repas – None – Récréation.

14 h 10 : Sieste.

15 h. : Chapelet en commun suivi d'une heure de cours puis étude ou travaux manuels.

18 h. : Vêpres et Dîner.

19 h. 15 : Complies – Oraison (1/2 h) – Coucher.

### *Dimanches et fêtes :*

7h30. : Messe lue.

9 h. : Messe chantée conventuelle.

11 h. : Messe chantée ou lue.

17 h. : Vêpres et Salut du très Saint-Sacrement.

